RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 17 février 2012

Conseillers communautaires en exercice: 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.5, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, Motion, 4.1. (Le rapport 3.4 a été retiré de l'ordre du jour).

La séance est ouverte à 19h45 et levée à 22h45.

Etaient présents: Audeux: Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney: M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon: M. Eric ALAUZET (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du rapport I.I.I), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à partir du rapport I.I.I), M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport I.I.I.), Mme Martine JEANNIN, M. Jean-Sétassia JELIDA (Grandella LIME) M. Christophe LIME (à partir du rapport I.I.I.) M. Michel LOYAT. M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Christophe LIME (à partir du rapport 1.1.1), M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Busy: M. Philippe SIMONIN Chaleze: M. Christophe CURTY (à partir du rapport I.I.I.) Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par M. Francis MISSEMER), M. Raymond REYLE (représenté par Mme Jocelyne IWASINTA) Champagney: M. Claude VOIDEY Châtillonle-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Marnirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT Marchaux: M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon: M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport i.l.l) Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ (représenté par Mme D'anielle GIRARDOT) Pelousey

Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport I.I.I) Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay M. Jean-Yves PRALON Thise: M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes: M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier: M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés: M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX Arguel: M. André AVIS Besançon: Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT Beure: M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières: M. Bertrand ASTRIC, M. Roland DEMESMAY Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Champoux: M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON Chemaudin: M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT, M. Jean-Pierre PROST Franois: Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine: M. Laurent SANSEIGNE Larnod: Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Misercy-Salines: M. Denis JOLY Montferrand-le-Château: M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars: M. Philippe BELUCHE Pelousey: M. Claude OYTANA Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay: M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré: M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle: M. Claude SIMONIN Serre-les-Sapins: M. Christian BOILLEY Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER.

Secrétaire de séance : D. PARIS

Procurations de vote:

Mandants: H. AKODAD, T. BENETEAU, YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, L. HAKKAR (à partir du rapport 1.1.2), V. HINCELIN, S. JOLY (à partir du rapport 1.1.1), JS. LEUBA (à partir du rapport 1.1.2), C. MICHEL, M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.1), MN. SCHOELLER, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, C. BOTTERON, JM. ROTH, F. GILLET, C. PREIONI, S. MONLLOR, M. COTTINY, P. BELUCHE, C. OYTANA, JM. BOUSSET, JM. MAY.

Mandataires: F. MONNEUR, E. DUMONT, JP. GOVIGNAUX, N. WEINMAN, J. PANIER, S. WANLIN, JC. ROY (à partir du rapport 1.1.2), B. CYPRIANI, C. LIME (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL (à partir du rapport 1.1.2), N. BODIN, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), M. LOYAT, J. MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), JL. FOUSSERET, C. DEVESA, F. LOPEZ, P. GUILLAUME, C. VOIDEY, JY. PRALON, D. PARIS, JM. CAYUELA, G. BAULIEU, B. BOURDAIS, C. BARTHELEY, JM. FAIVRE, R. DEMESMAY.

Délibération n°2012/001656

Rapport n°10.4 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur: Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission: Questions diverses

<u>Ré</u>sumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 12 mai 2011, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Direction Tramway

Convention portant prise en charge de travaux, par le versement d'une indemnisation, pour une propriété riveraine de la ligne de tramway pour 17 365,16 € HT soit 20 768,73 € TTC.

II. En matière de marchés publics

Pôle Stratégie et Territoire

Mission d'appui à la démarche de prospective et stratégie territoriale du Grand Besançon et de la Ville de Besançon à horizon 2030 (groupement de commandes)

Titulaire: SOFRED Montant: 69 550 € HT

Accompagnement d'une enquête sur le lien social

Titulaire : Ligue enseignement du Doubs

Montant: 7 107 € HT

Direction Tramway

Marché formalisé « Travaux de plateforme, voie ferrée et aménagements urbains - secteur 2 - l'ère ligne de tramway du Grand Besançon »

Titulaire : groupement, dont le mandataire est la SAS EUROVIA ALSACE FRANCHE COMTE

Montant: 54 666 242,58 € HT

Marché formalisé « Travaux de déconstruction et de reconstruction du Pont Battant au titre de la lère ligne de tramway du Grand Besançon »

Titulaire: groupement BOUYGUES TP

Montant: 7 525 385 € HT

Marché formalisé « Travaux de génie civil et de passerelle en encorbellement du quai Viel Picard au titre de la Ière ligne de tramway du Grand Besançon »

Titulaire: groupement BOUYGUES TP

Montant: 3 260 022 € HT

Marché formalisé « Travaux d'équipement des sous-stations (y compris dans le centre de maintenance) de la lère ligne de tramway du Grand Besançon »

Titulaire: SPIE EST

Montant: 3 187 000 € HT

Marché formalisé « Travaux de signalisation lumineuse de trafic provisoire, dans le cadre de la réalisation de la lère ligne de tramway du Grand Besançon (TP2) »

Titulaire: CEGELEC

Montant: 952 346,29 € HT

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 17 février 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

2/5

Marché formalisé « Travaux de construction du centre de maintenance de la ligne de tramway du

Grand Besançon »

Lot n°01 : Terrassements généraux / Espaces verts

Titulaire: groupement d'entreprises BONNEFOY - EUROVIA

Montant: 2 581 918,31 € HT

Lot n°02: Gros œuvre

Titulaire : entreprise DE GIORGI Montant : I 998 902,58 € HT

Lot n°03 : Charpente métallique / Passerelles / Ponts roulants / Table élévatrice

Titulaire: entreprise BRISARD Montant: 639 169,10 € HT Lot n°04: Etanchéité bardage Titulaire: entreprise SMAC Montant: 1 186 454,51 € HT Lot n°05: Menuiserie ext. Alu

Titulaire: entreprise SODEX OBLIGER

Montant : 298 852,70 € HT Lot n°06 : Portes accordéon

Titulaire: entreprise STE METALLURGIE DU FOREZ

Montant: 334 089,50 € HT

Lot n°07 : Plomberie / Sanitaire / AC / Chauffage / Ventilation / GTB / Désenfumage

Titulaire: entreprise NOUVEAU Montant: 603 071,23 € HT.

Lot n°08 : Electricité / CF / C. Faibles

Titulaire: entreprise SNEF Montant: 950 000 € HT Lot n°09: Ascenseur

Titulaire: entreprise SCHINDLER

Montant: 21500,00 € HT

Lot n° 10 - « Cloisons / Isolation / Peinture »

Titulaire: entreprise PERRIN, sur son offre de base avec l'option FERMACEL

Montant: 189 292,16 € HT Lot n°11: Menuiseries intérieures Titulaire: entreprise MOUNIE Montant: 85 801,41 € HT

Lot n°12: Serrurerie

Titulaire: entreprise SODEX OBLIGER

Montant : 343 119,60 € HT Lot n°14 : Tour en fosse

Titulaire: entreprise DANO RAIL Montant: 614 958,00 € HT

Lot n° 15: Levage

Titulaire: SEFAC, sur son offre de base avec les options 3 et 4 (garantie 5 ans et motorisation table)

Montant: 151 550,00 € HT Lot n°16: Cabine de peinture

Titulaire: EUROPA

Montant : 217 000,00 € HT Lot n°17 : Machine à laver

Titulaire: entreprise NEU, sur son offre de base avec l'option 1 (portique mobile)

Montant: 273 000,00 € HT

Lot n°18: Sablage

Titulaire: entreprise NEU, sur son offre de base avec l'option 3 (garantie 5 ans)

Montant: 165 100,00 € HT Lot n°19: Clôture / Portails Titulaire: entreprise SNEE Montant: 91 435,00 € HT

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 17 février 2012

Communauté d'Agglomération du Grand Besancon

Lot n°20 : Signalétique

Titulaire: entreprise SARL FIXE IDEE

Montant : 15 395,00 € HT Lot n°22 : Plafonds suspendus

Titulaire: entreprise SAS PLAFOND LAFFOND

Montant: 62 459,15 € HT

Les lots 13, 21 et 23 ont été déclarés infructueux, relancés et font l'objet d'une consultation en

cours.

MAPA multi-attributaire d'achat de matériaux pour les travaux de construction de la 1^{ère} ligne de tramway

Titulaires:

entreprise CUENOT DEMAT - Montant : 8 670 € HT
 entreprise BONNEFOY - Montant : 15 750 € HT

- entreprise PBTP - Montant: 9 975 € HT

MAPA multi-attributaire pour des prestations d'expertises comptables, au titre de la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway

Titulaires: entreprises EXCOM ENTREPRISE FRANCHE COMTE, KPMG, SARL Alain KURSNER

Montant maximum: 200 000 € HT

Direction de l'administration générale

Opération de manutention (groupement de commandes)

Titulaire : JPL Services Montant : 192 000 € HT

Retranscription des débats des réunions (rédaction de procès-verbaux)

Titulaire: Thasectra

Montant maximum: 64 000 € HT

Pôle des moyens techniques

Marché de travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le dépôt de bus de Planoise à

Besançon

Titulaire : CLEF ENERGIE Montant : 88 087 € HT

Dépôt de bus Rue Belin à Besançon - Diagnostic énergétique

Titulaire : PLANAIR France Montant : 13 425 € HT

Prestation de ménage des sites du Grand Besançon

Titulaire : TFN Propreté Est Montant : 117 711,84 € HT

Direction Gestion des Déchets

Acquisition de PAV aériens

Titulaire: CITEC

Montant: 125 000 € HT

Mise sous pli et distribution du courrier info RI

Titulaire : GEM SERVICE Montant : 20 000 € HT

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 17 février 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Direction Transports

Acquisition de 4 compteurs piétons et vélos pour la réalisation des circulations des vélos et des piétons sur le territoire du Grand Besançon

Titulaire: Eco-Compteur Montant: 11 695,04 € HT

Fourniture et installation d'éclairage public à économie d'énergie sur la rocade nord-ouest de

Besançon

Titulaire : VIGILEC HATIER Montant : 136 425 € HT

Direction de l'Economie et de l'Aménagement

Réalisation du dossier Loi sur l'Eau dans la cadre du permis d'Aménager de la Zone Nord des Portes de Vesoul

Titulaire : GEOTEC Montant : 2 400 € HT

Préparation de prospection sur des salons professionnels en France et dans le cadre d'actions sectorielles ciblées

Lot n°01 : Préparation de prospection sur salon POLLUTEC

Titulaire : ADD VAL YOU Montant : 8 050 € HT

Lot n°02 : Préparation de prospection sur salon de la relation client

Titulaire : GEOLINK Montant : 6 500 € HT

Lot n°03 : Préparation de prospection sur salon HIT

Préfecture de la Région Franche-Comté

Préfecture du Doubs Contrôle de légalité DRCT

Recule 24 FEV. 2012

Titulaire : ADD VAL YOU Montant : 8 050 € HT

Lot n°04 : 2ème semestre 2012 - Prospection des grands donneurs d'ordre du secteur de la télésanté

et des dispositifs médicaux

Titulaire: SEMAPHORES ENTREPRISES

Montant: 9 000 € HT

III. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Défense des intérêts de la CAGB dans le cadre de trois recours contentieux déposés devant le Tribunal administratif de Besançon les 25 novembre, 5 et 8 décembre 2011, contre l'arrêté préfectoral du 15 juin 2011 portant Déclaration d'Utilité Publique du projet de l'ère ligne de tramway.

Défense des intérêts de la CAGB dans le cadre d'un recours contentieux déposé le 24 janvier 2012 contre le permis d'aménager portant sur la création d'une voie de tramway en secteurs sauvegardés.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Pour extrait conforme.

Le Prégident

Délibération du Conseil de Communauté du vendredi 17 février 2012 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

5/5